Assemblée générale du 26 janvier 2024

Membres du conseil d'administration présents :

Alain BOURRICARD, président ; Françoise BAKKAUS, trésorière ; Marie-Françoise BOURRICARD, responsable communication ; Claire-Marie LAMOUREUX, responsable parrainage ; Jacques COUTELLIER, responsable site internet ; Annie COUTELLIER, secrétaire.

Ordre du jour

- Mot d'accueil du président
- Rapport financier
  - Etats financiers
  - Suivi des adhésions
- Rapport moral
  - Bilan des activités 2023
  - Manifestations 2024
  - Point sur les parrainages
- Projets en cours
- Election pour le renouvellement du conseil d'administration, postes vacants
- Questions diverses
- Galette

24 Adhérents présents, 18 pouvoirs reçus, soit 42 signatures pour un total de 78 adhérents.
Le quorum est atteint, l'assemblée générale est ouverte à 20h15

Le président remercie les personnes présentes.
L'année 2024 est une année particulière pour l'association car **c'est l'année des 20 ans d'exercice.**
Elle est particulière également en raison de la situation politique qui s'est aggravée au Burkina Faso. Les troupes françaises basées au nord du Burkina ont quitté le pays et le pouvoir en place a demandé à la France de changer d'ambassadeur.
Il n'est toujours pas possible de s'y rendre et les échanges se font uniquement avec la Préfète (Mariana Nakouari) et le trésorier-comptable (Michel Djeckpalate).
L'Etat français a décidé il y a un an de supprimer les aides vers ce pays. Pour notre projet cela s'est concrétisé par l'abandon des aides en provenance de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et celles provenant du Conseil départemental du Loiret. En revanche le Conseil Régional continuait de prendre les dossiers de demandes de subventions.
Une demande de subvention a donc été déposée et acceptée. La réunion des élus, qui doit valider l'octroi de la somme demandée, après plusieurs reports de dates, ne s'est tenue que le jour même de l'assemblée c'est-à-dire le 26/01/2024 ; à l'heure actuelle nous n'avons pas encore le résultat. Par ailleurs il a été précisé que même acceptée par les élus il n'est pas certain que l'on obtienne la subvention car la Région doit obtenir l'accord de paiement auprès de la cellule diplomatique.
Dans l'attente de cette subvention, 3 forages peuvent être faits sur nos fonds propres. Nous allons lancer le début des travaux.

Rapport financier présenté par Françoise Bakkaus (voir les annexes en fin de compte rendu)

Les recettes (12 526 €) sont globalement en augmentation par rapport à l'année passée.
Le montant des adhésions et dons sont relativement stables.
Les produits financiers (intérêts perçus) sont en augmentation en raison du montant élevé sur le livret d'épargne, le projet n'ayant pas pu être lancé en 2022.
Seule la subvention de la Mairie de St-Jean-le-Blanc a été reçue et est du même montant que l'année précédente (1800€).
Les manifestations ont généré des recettes supérieures à l'année passée, en revanche pas de vente d'artisanat, faute de pouvoir renouveler le stock.

Les dépenses (1 390€) sont en large baisse car l'acompte pour l'étude géophysique du projet de forages avait été financé en 2022.
Pour les autres postes les frais de fonctionnement ont été supérieurs. Il a été nécessaire de racheter une imprimante et refaire le déroulant de présentation.
Les dépenses pour les manifestations ont été moindres en raison de moins de frais pour le tournoi de golf (certains sponsors étant les mêmes que l'année précédente il n'y a pas eu besoin de refaire des panneaux).

Le solde de l'exercice 2023 est de 11 136€. En y ajoutant le solde en banque fin 2022, **le montant disponible au 31 décembre 2023 est de 32 097€.**

Budget prévisionnel pour 2024

La constitution du budget 2024 est basée sur celle de la demande de subvention auprès de la Région Centre.
Les dépenses liées au projet (travaux, équipements et matériel, formation de 6 personnes) sont connues, elles incluent les frais de communication et administratifs.
Les recettes, en tenant compte d'une stabilité des adhésions et dons, ont été établies afin d'équilibrer le budget.
Les prévisions n'incluent qu'une partie de notre solde en banque (19118 sur les 32197) pour plusieurs raisons :
- Si la subvention de la Région est accordée, il faudra malgré tout avancer l'argent sur nos fonds propres car la Région paye en 2 fois,
- Il faut pouvoir assurer le risque de forages négatifs (1 000€ par forage),
- Au lancement des travaux il faut avancer des acomptes (30 à 40%),
- La commune de Komtoega doit payer 5% des travaux, mais elle a en général du mal à le faire. Précédemment, on réglait directement les entrepreneurs en retenant les 5% dus par la commune. Mais pour ce projet, on passe par l'entreprise Vergnet-Hydro France qui a une filiale à Ouagadougou. On traite directement avec Vergnet-Hydro à qui on devra payer le montant des travaux. Pas certain qu'ensuite on puisse récupérer les 5% auprès de la commune.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Evolution des adhésions

Le nombre d'adhérents en 2023 est en légère baisse par rapport à l'année précédente (78 adhérents contre 83).

Rapport moral présenté par Annie Coutellier

Bilan des activités 2023

Globalement les manifestations ont procuré un bénéfice net d'environ 5260 € euros, en augmentation par rapport à l'année précédente (environ 4300€).

L'essentiel des gains (près de 90%) proviennent du challenge de golf et du tournoi de bridge.

- **Le challenge de golf (24 septembre)** a apporté près de 70% de l'ensemble des bénéfices.

14 sponsors ont été démarchés par Marie-Françoise et Phil Parisien pour 17 trous sponsorisés.
Bilan financier : **3565 €** (recettes 4150, dépenses 584 (impression des panneaux, achats des lots pour les golfeurs, courses).

- **le tournoi de bridge (17 mars)**, 20% de l'ensemble des bénéfices.

48 participants pour un bilan financier très positif (**gain 1 102€)** et 3 nouvelles adhésions.
Les participants ont été très satisfaits de l'organisation de la journée et ont bien apprécié le buffet qui était offert. Il a pu être conséquent grâce à la générosité des 4 sponsors sollicités par Marie-Françoise (maison Becam, Boulangerie Kima à Ligny-le-Ribault, boucherie Michel, charcuterie Carré).

Ce sont des manifestations qui fournissent un apport financier important mais qui, l'une comme l'autre, nécessitent un gros travail de recherche de sponsors.
Les autres manifestations ont complété les gains.

15 octobre – Concert orgue et flûte à bec à l'église de St-Marceau avec Olivier Salandini (co-titulaire des grandes orgues de la cathédrale d'Orléans) et Clotilde Wervaerde.
Très beau concert de grande qualité. Environ 70 participants.
Recettes moins dépenses (paroisse, impression des billets, cadeaux aux musiciens) entrainent un **bénéfice de 480 €**

7 mai – Vide jardin, vente gâteaux : Bilan : 218 € soit 60 € de plus qu'en 2022
Fréquentation moyenne mais régulière. La vente de crêpes et gâteaux a été très appréciée et on a un bilan globalement positif malgré une grosse averse à 17 heures qui a écourté la journée en chassant prématurément promeneurs et exposants.

18 novembre - Après-midi communication : Bilan financier : 205€.
Bénéfice plus faible que l'année précédente où la recette était de 443 €, la différence s'expliquant par le fait que nous avions vendu en 2022 des billets de tombola pour 282 €.

25 juin – Fête de la St-Jean, vente de crêpes
Faible affluence. Il faisait très chaud, du coup la recette s'en ressent et le **bénéfice net n'a été que de 56 €.**
L'apport financier est faible mais notre présence est aussi relationnelle. Elle permet d'être vu, de se faire connaître et de faire connaître nos missions et le projet en cours.

Manifestations prévues

En dehors d'une assemblée générale extraordinaire, il n'y aura pas de manifestations en 2024, sauf, si c'est possible, marquer le 20ème anniversaire de l'association.

Il est de plus en plus difficile de monter des projets avec le Burkina. Il n'y a plus de subventions, difficultés d'échanges avec la Préfète pour obtenir des devis ou autres documents indispensables, ou des signatures comme sur l'accord de partenariat par exemple.
Par ailleurs aucun remplaçant n'a postulé sur le poste vacant de trésorier.
Alain Bourricard, président de l'association, envisage lui aussi d'arrêter.
Il n'y a pas de relève.
La décision a donc été prise en conseil d'administration qu'il faut envisager la dissolution de l'association, mais pas avant d'avoir mené à bien le projet de forages. L'arrêt de l'association se fera fin 2024 ... sauf si des candidats se présentent.

Point sur les parrainages présenté par Claire-Marie Lamoureux

16 enfants sont parrainés et 2 filleuls en attente.
Les parrainages sont indépendants de la poursuite ou de l'arrêt de l'association. Ils se feront toujours par l'intermédiaire de Claire-Marie Lamoureux, en lien avec Gérard Ravenel de l'association de Laval qui travaille avec l'orphelinat de Garango.
Rien n'empêche donc de continuer à parrainer des enfants. Claire-Marie précise qu'il ne faut pas que les parrains s'attendent à avoir des nouvelles de la part de leurs filleuls. Les nouvelles des filleuls ne parviennent que par le canal de Laval.

Le parrainage coûte 18 €/trimestre soit 72 €/an pour assurer la scolarisation, l'habillement et la nourriture de l'enfant. Le montant bénéficie d'une déduction fiscale de 66%.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Projet en cours

Problème posé par l'acceptation ou non de la subvention du Conseil Régional si l'association est dissoute.
Ce problème n'en est pas un, les subventions étant liées à un projet et non à une association.
Uduma, (filiale du groupe Vergnet-Hydro) qui va suivre l'avancée des travaux et leur réalisation, pourra fournir à la région l'état de leur bonne exécution.
Il est donc possible de lancer la réalisation du projet dès maintenant.

Renouvellement du CA et bureau

Dans l'optique de l'arrêt de l'association fin 2024, et faute de candidat à son poste, Françoise Bakkaus accepte de continuer d'assurer le poste de trésorière pendant un an.
Il en est de même pour Claire-Marie Lamoureux qui continue de prendre en charge les demandes de parrainages.

Réalisations depuis 2005 (bilan de vingt années d'exercice)

Depuis le début de l'association, de nombreux projets ont été réalisés pour un financement total de 147 000 euros.

2006, création de la savonnerie (4 000€),
2007, la bibliothèque scolaire (8 800€),
2008, des classes de collège (13 670€),
2009, création d'une école à Womzougou (16 620€),
2012-2013, création du dispensaire de Samsagbo (15 100€),
2014-2015, fourniture de matériel médical (7 850€),
2016-2017, forage pastoral à Goulanda (9 900€),
2018-2019, création du collège de Goghin (32 000€). A noter que « Electriciens sans frontières », après bien des difficultés pour se déplacer sur le territoire et envoyer une équipe, a enfin pu démarrer le projet d'électrification du collège,
2021, bien que n'ayant pas de projet en cours, suite à l'envol de la toiture du collège de Komtoega lors d'une tempête, nous avons financé la réfection de la toiture sur nos fonds propres,
2024, lancement du projet de 3 forages pour eau potable.

En absence de questions la séance est levée et chacun est invité à partager la galette et boire un verre de cidre.

Rapport financier du 01/01/2023 au 31/12/2023

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1404,00	Assurances Macif	100,30
Dons	2438,00	Dépense projet (ét. Géo.)	0,00
Produits financiers	711,38	Fonctionnement	381,11
Subvention mairie de SJB	1800,00	Frais bancaires	0,00
Subvention Cons. Rég.	0,00		
Subvention Conseil Départ.	0,00		
Manifestations	6172,90	Manifestations	908,49
Artisanat			
TOTAL	**12526,28**	TOTAL	**1389,90**
Solde sur exercice	11136,38		
Solde banque au 31/12/2022	21060,63		
Solde banque au 31/12/2023	**32197,01**		

Assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2024
« Les Amis de Komtoéga »

Budget prévisionnel 2024

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1500	Dépense projet : travaux	26295
Dons	2000	Dépense projet : formation	3023
Produits financiers	0	frais de communication	400
Subvention mairie de SJB	0	Frais administratifs	400
Subvention Cons. Rég.	6000		
Subvention Conseil Départ.	0		
Autres subventions (ADE-BLB)	0		
Manifestations	0	Manifestations	0
Ventes d'artisanat	0	Artisanat	0
Participation financière Komtoég	1500		
Fonds propres asso.	19118		
TOTAL	**30118**	TOTAL	**30118**

Assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2024
« Les Amis de Komtoéga »

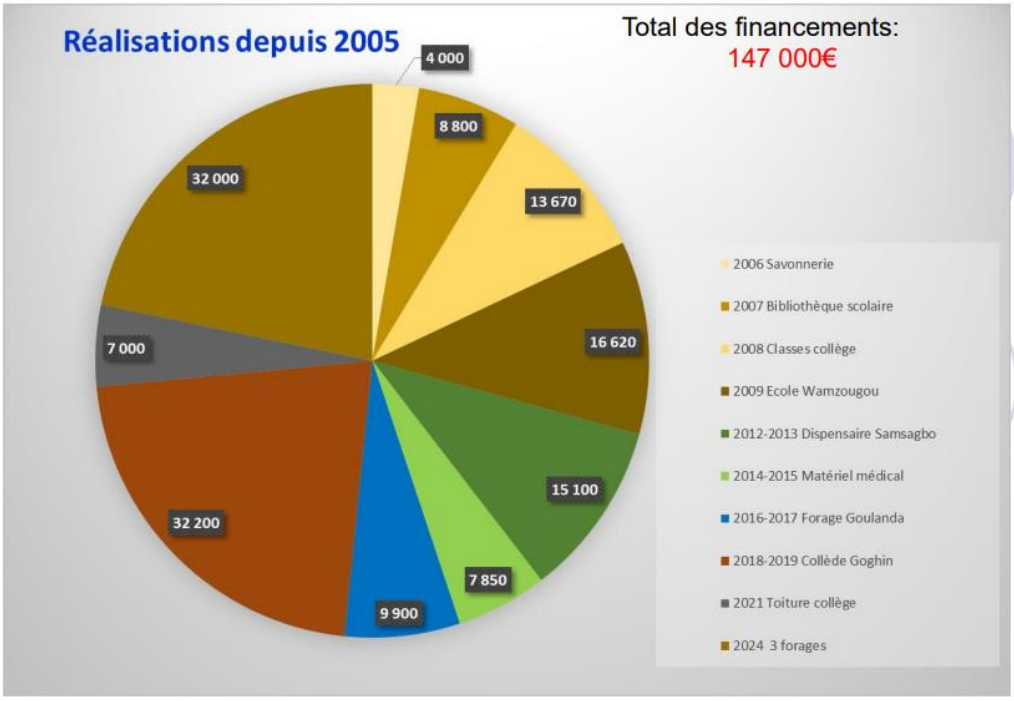
Réalisations depuis 2005
Total des financements:
147 000€
4 000
8 800
13 670
16 620
15 100
7 850
9 900
32 200
7 000
32 000
2006 Savonnerie
2007 Bibliothèque scolaire
2008 Classes collège
2009 Ecole Wamzougou
2012-2013 Dispensaire Samsagbo
2014-2015 Matériel médical
2016-2017 Forage Goulanda
2018-2019 Collède Goghin
2021 Toiture collège
2024 3 forages